

SDEG 16

308, rue de Basseau
16021 ANGOULEME Cedex
Téléphone : 05 45 67 35 00
Télécopie : 05 45 67 35 20
E-mail : sdeg16@sdeg16.fr
Site internet : www.sdeg16.fr



**Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz
de la Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
n°2026061CS0109**

Comité Syndical du 2 mars 2026

**Date de convocation : 18 février 2026
Date d'affichage : 4 mars 2026**

OBJET : Budget principal 2026 : budget supplémentaire.

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de mars à 9 heures 30, le Comité Syndical s'est réuni à l'Espace Paul Dambier, rue des Bouvreuils à Champniers, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BOLVIN, Président.

Secrétaire : Monsieur Jean REVEREAULT.

Nombre total de délégués :	74
Quorum :	38
Nombre de délégués présents au moment du vote :	46
Nombre de procurations au moment du vote :	1

Le Président demande à Madame Laure GAUTHIER, Directrice Générale des Services du SDEG 16, de présenter ce point de l'ordre du jour.

Laure GAUTHIER expose :

- Que la proposition de budget supplémentaire du budget principal 2026 est la suivante :

SDEG 16 - BUDGET SDEG 16 - BS - 2026

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	658 910,59	6 922 883,90
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	24 474 394,27	16 692 072,69
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 518 348,27
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		25 133 304,86	25 133 304,86
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	382 756,82	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 280 904,61
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		382 756,82	6 280 904,61
TOTAL DU BUDGET (5)		25 516 061,68	31 414 209,47

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

SECTION FONCTIONNEMENT - Dépenses						
C	F	A	O	R/O	Libellé	BS 2026
011	01	627		R	Services bancaires et assimilés	1 500,00
	01	6355		R	Taxe & impôts sur véhicules	2 400,00
Total chapitre 011						3 900,00
023	01	023		O	Virement section d'investissement	439 471,77
Total chapitre 023						439 471,77
65	01	65821		R	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	-223 655,77
	512	65888		R	Autres charges diverses de gestion courante - Autres	11 740,00
Total chapitre 65						-211 915,77
66	01	66111		R	Intérêts des emprunts et dettes - Intérêts réglés à l'échéance	55 037,00
	01	66112		O	Intérêts des emprunts et dettes - rattachement des ICNE	26 825,00
Total chapitre 66						81 862,00
67	01	673		R	Titres annulés (exercices antérieurs)	5 000,00
	514	673		R	Titres annulés (exercices antérieurs)	5 000,00
	512	673		R	Titres annulés (exercices antérieurs)	5 000,00
Total chapitre 67						15 000,00
042	01	6811		O	Dotations aux amortissements immos incorporelles et corporelles	54 438,82
Total chapitre 042						54 438,82
MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						382 756,82

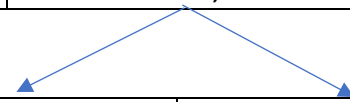
SECTION FONCTIONNEMENT - Recettes						
C	F	A	O	R/O	Libellé	BS 2026
002	01	002		R	Excédent antérieur reporté	6 280 904,61
Total chapitre 002						6 280 904,61
MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT						6 280 904,61

SECTION INVESTISSEMENT - Dépenses							
C	F	A	O	R/O	Libellé	RaR 2025	BS 2026
13	512	13248		R	Subv. non transf. Autres communes		20 337,00
	512	13258		R	Subv. non transf. Autres groupements		10 816,00
	512	1328		R	Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amort.		48 058,00
Total chapitre 13							79 211,00
16	01	1641		R	Emprunts en euros		100 000,00
Total chapitre 16							100 000,00
20	514	202	100	R	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme		14 699,59
	512	202	200	R	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme		628 659,16
	01	2051	100	R	Concessions et droits similaires	6 849,00	
Total chapitre 20						6 849,00	643 358,75
21	01	2111	100	R	Terrains nus	17 090,00	
	512	2188	200	R	Autres immobilisations corporelles - Autres	20 191,80	
Total chapitre 21						37 281,80	
23	512	2315	200	R	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	3 258 363,51	-328 659,16
	514	2315	300	R	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	11 834 588,89	
	514	2315	400	R	Immobilisations corporelles en cours - Constructions	2 328 726,95	
	512	2317	200	R	Immobilisations corporelles en cours reçues au titre d'une mise à disposition	7 008 584,12	
Total chapitre 23						24 430 263,47	-328 659,16
041	01	202		O	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme		165 000,00
Total chapitre 041							165 000,00
MONTANT TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT						24 474 394,27	658 910,59

SECTION INVESTISSEMENT - Recettes							
C	F	A	O	R/O	Libellé	RaR 2025	BS 2026
001	01	001		R	Solde d'exécution d'inv reporté		1 518 348,27
Total chapitre 001							1 518 348,27
021	01	021		O	Virement de la section fonctionnement		439 471,77
Total chapitre 021							439 471,77
10	01	1068		O	Excédents de fonctionnement capitalisés		6 263 973,31
Total chapitre 10							6 263 973,31
13	512	1321	200	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Etat et établissements nationaux	674 300,23	
	514	1321	300	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Etat et établissements nationaux	6 659 056,06	
	514	1323	300	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Départements	240 780,00	
	514	1323	400	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Départements	821 135,00	
	512	13248	200	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Autres communes	3 977 719,62	
	514	13248	300	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Autres communes	884 763,20	
	514	13248	400	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Autres communes	68 883,14	
	512	13258	200	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Autres groupements	239 058,15	
	514	13258	300	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Autres groupements	83 998,05	
	514	13258	400	R	Subv. investissement rattachées aux actifs non amortissables - Autres groupements	42 379,24	
Total chapitre 13						13 692 072,69	
16	01	1641		R	Emprunts en euros	3 000 000,00	
Total chapitre 16						3 000 000,00	
040	01	2805		O	Amortissements des immobilisations incorporelles - Concessions, brevets, licences,...		2 310,00
	01	281838		O	Amortissements des immobilisations corporelles - Autre matériel informatique		49 263,80
	01	28188		O	Amortissements des immobilisations corporelles - Autres		2 865,02
Total chapitre 040							54 438,82
041	01	2158		O	Autres installations, matériel et outillages techniques		165 000,00
Total chapitre 041							165 000,00
MONTANT TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT						16 692 072,69	8 441 232,17

BUDGET PRINCIPAL 2026 - RECAPITULATIF

	Budget primitif 2026		BS 2026		Budget global 2026	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	15 438 569,92	15 438 569,92	382 756,82	6 280 904,61	15 821 326,74	21 719 474,53
Investissement	24 236 527,25	24 236 527,25	25 133 304,86	25 133 304,86	49 369 832,11	49 369 832,11
Total	39 675 097,17	39 675 097,17	25 516 061,68	31 414 209,47	65 191 158,85	71 089 306,64
Différence	0,00		5 898 147,79		5 898 147,79	



	Restes à réaliser 2025		BS 2026	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	0,00	0,00	382 756,82	6 280 904,61
Investissement	24 474 394,27	16 692 072,69	658 910,59	8 441 232,17
Total	24 474 394,27	16 692 072,69	1 041 667,41	14 722 136,78
Différence	-7 782 321,58		13 680 469,37	

Le Président

Précise :

- Que l'intégralité du budget supplémentaire du budget principal 2026 était joint aux convocations à la présente réunion.
- Qu'il appartient au Comité Syndical d'en débattre, d'en délibérer et, si sa décision est favorable, de donner pouvoir au Président pour prendre toutes les décisions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la délibération.

Rappelle :

- Que pour rappel, les modalités de vote d'un budget supplémentaire sont les suivantes : le budget est voté par nature :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - o avec les chapitres "opérations d'équipement".
 - o sans vote formel sur chacun des chapitres.

Concernant le budget supplémentaire du budget principal 2026 tel que présenté et détaillé, le Président demande s'il y a des questions.

Aucune question n'est posée.

Le Président soumet donc le budget supplémentaire du budget principal 2026 au vote.

Après en avoir débattu et délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, par :

47 voix pour

0 voix contre

0 abstention

- **Approuve** le budget supplémentaire du budget principal 2026 tel que présenté et arrêté comme suit :
 - au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - par voie de conséquence, le budget supplémentaire du budget principal 2026 est adopté à l'unanimité.
- **Donne pouvoir** au Président pour prendre toutes les décisions qui découlent du vote de ce budget et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération à laquelle est joint budget supplémentaire du budget principal 2026.

En application des articles L. 5721-4 et L. 3131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le présent acte est exécutoire de plein droit dès qu'il a été procédé à sa publication « ou affichage » et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif Poitiers, 15 rue Blossac - CS 80541 86020 Poitiers Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Un recours administratif préalable peut être exercé dans le même délai.